

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18328**

Intitulé

BMA : Brevet des métiers d'art Ébéniste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : 10e CPC	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

234 Travail du bois et de l'ameublement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de Brevet des Métiers d'Art "ébéniste" est un professionnel qualifié. Il intervient dans la fabrication de meubles meublants et de meubles d'agencement de prestige dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Il travaille sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'atelier pour préparer, fabriquer et installer les ouvrages. Il est capable de réaliser tout ou partie des ouvrages en respectant les critères esthétiques et les contraintes liées aux techniques traditionnelles ou aux techniques plus innovantes de conception, de fabrication et de finition.

Il est amené à :

- participer à l'élaboration du cahier des charges répondant à la demande d'un prescripteur, d'un particulier, d'un professionnel ou d'un institutionnel ;
- participer à la mise au point de l'étude esthétique du projet ;
- préparer l'ensemble des dossiers techniques à partir de concepts et de normes ;
- réaliser les plans des ouvrages ;
- participer à l'élaboration du planning de réalisation ;
- fabriquer les mobiliers et les agencements fixes ou mobiles intégrant des matériaux variés et réaliser leur finition ;
- protéger et/ou conditionner les réalisations et les livrer ;
- installer les meubles d'agencement ;
- assurer le suivi de la réalisation ;
- assurer le service après vente de la réalisation.

Le titulaire du brevet des métiers d'art "ébéniste" doit rapidement s'intégrer dans une équipe de travail et collaborer avec différents intervenants.

Après quelques mois passés dans l'entreprise, il doit être en mesure d'affirmer son autonomie et de montrer sa capacité à prendre en charge, selon son ampleur, la conduite de tout ou partie d'un projet jusqu'à son aboutissement.

Après quelques années d'expérience, il peut évoluer vers la qualification de chef d'atelier.

Ayant acquis la maîtrise de son métier, il pourra envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Petites et moyennes entreprises artisanales qui conçoivent, fabriquent et installent des ouvrages relevant de l'ébénisterie.
ébéniste, restaurateur, artisan d'art, décorateur d'intérieur

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2207 : Réalisation de meubles en bois

H2204 : Encadrement des industries de l'ameublement et du bois

H2208 : Réalisation d'ouvrages décoratifs en bois

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Réalisation d'un ouvrage
- Évaluation de la période de formation en milieu professionnel
- Projet de réalisation
- Cultures artistiques
- Arts appliqués
- Économie-gestion
- Mathématiques
- Physique - Chimie
- Langue vivante
- Français

- Histoire/géographie, enseignement moral et civique

- Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 18328 - UNITÉ U1 Épreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel et l'économie-gestion</p>	<p>Analyse technique du produit</p> <ul style="list-style-type: none">- Collecter, classer et hiérarchiser les informations techniques- Analyser les contraintes techniques, réglementaires et budgétaires du projet à réaliser- Proposer, optimiser et justifier les solutions techniques et esthétiques de réalisation- Traduire graphiquement des solutions fonctionnelles et techniques <p>Préparation de la fabrication et de l'installation de l'ouvrage</p> <ul style="list-style-type: none">- Établir les quantitatifs de matériaux, éléments d'ornementation, quincaillerie et composants- Établir le processus de fabrication et d'installation des mobiliers- Planifier les phases du projet et les interventions- Gérer les délais <p>Fabrication d'un ouvrage</p> <ul style="list-style-type: none">- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail- Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage- Préparer les matériaux, éléments d'ornementation, quincaillerie et composants- Installer et régler les outillages- Conduire les opérations d'usinage : machines conventionnelles, positionnement numérique- Réaliser les opérations de plaquage- Conduire les opérations de mise en forme- Conduire les opérations de montage et de finition- Contrôler la conformité- Maintenir en état, les matériels, les équipements et les outillages
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 18328 - UNITÉ U2 Épreuve de projet de réalisation</p>	<ul style="list-style-type: none">- Appliquer une méthodologie de projet
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 18328 - UNITÉ U3 Épreuve de cultures artistiques</p>	<ul style="list-style-type: none">- Repérer et identifier les caractéristiques esthétiques, stylistiques et contextuelles d'un mobilier ou d'un agencement existant ou en projet
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 18328 - UNITÉ U4 Épreuve d'arts appliqués</p>	<ul style="list-style-type: none">- Collecter, classer et hiérarchiser les informations esthétiques et stylistiques- Analyser une demande, un cahier des charges- Analyser les contraintes esthétiques du projet à réaliser- Traduire graphiquement des solutions esthétiques

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 18328 - UNITÉ U5 Épreuve scientifique	<p>Mathématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Choisir et exécuter une méthode de résolution - Raisonner, argumenter, critiquer et valider un résultat - Présenter, communiquer un résultat <p>Physique-chimie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre un protocole expérimental - Utiliser correctement le matériel mis à disposition - Mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées - Connaître le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre - Utiliser une ou plusieurs relations - Interpréter et rendre compte des résultats des travaux réalisés - Communiquer par écrit et à l'oral
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 18328 - UNITÉ U6 Épreuve de langue vivante	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 18328 - UNITÉ U7 Épreuve de Français-Histoire-géographie-enseignement moral et civique	<p>Français :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle <p>Histoire-géographie-enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Comprendre les enjeux liés au développement durable - Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation - Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et sociaux
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 18328 - UNITÉ U8 Épreuve d'éducation physique et sportive	<p>Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 18328 - UNITÉ UF1 Langue vivante	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un inspecteur de l'éducation nationale, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).

En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Articles D 337-125 à D 337-138 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03 février 2014 portant création de la spécialité "ébéniste" de brevet des métiers d'art.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet du Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Ebéniste